



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°51 du 24 décembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- PPE Imm. « Les Crêtes Blanches » pour la réfection de la toiture avec isolation de 20cm au lieu-dit Les Crêtes Blanches/Haute-Nendaz, plan 21 MC, parcelle 1929 propriété des requérants, coord. 2'589'135/1'115'370, zone H30.
- PPE Imm. « Haut-de-Cry » pour la réfection de la toiture avec isolation de 20cm et réfection des façades et balustrades au lieu-dit Les Crêtes du Cerisier/Haute-Nendaz, plan 5 MC, parcelle 273 propriété des requérants, coord. 2'589'715/1'114'760, zone habitations collectives H80.
- M. Daniel Richard pour la construction d'une piscine couverte partiellement enterrée et d'un dépôt avec atelier au lieu-dit le Pattier/Haute-Nendaz, plan 15 MC, parcelle 964 propriété du requérant, coord. 2'589'330 / 1'114'540, zone H20. En dérogation à l'art. 121.
- Jardin Alpin Sàrl pour la construction d'un cabanon au lieu-dit les Clèves/Haute-Nendaz, plan 87 MC, parcelle 8597 (cadastre actuel : folio 136, parcelle 68) propriété de Blattmann Stephan, coord. 2'588'724 / 1'114'017, zone H10. En dérogation aux art.124 et 127.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 24 décembre 2021

L'Administration communale